

Les GUIDONS FUTÉS

LA SÉCURITÉ DES CYCLISTES



N°4 juin 2026

Les angles morts

Angles morts : deux-roues et piétons particulièrement exposés

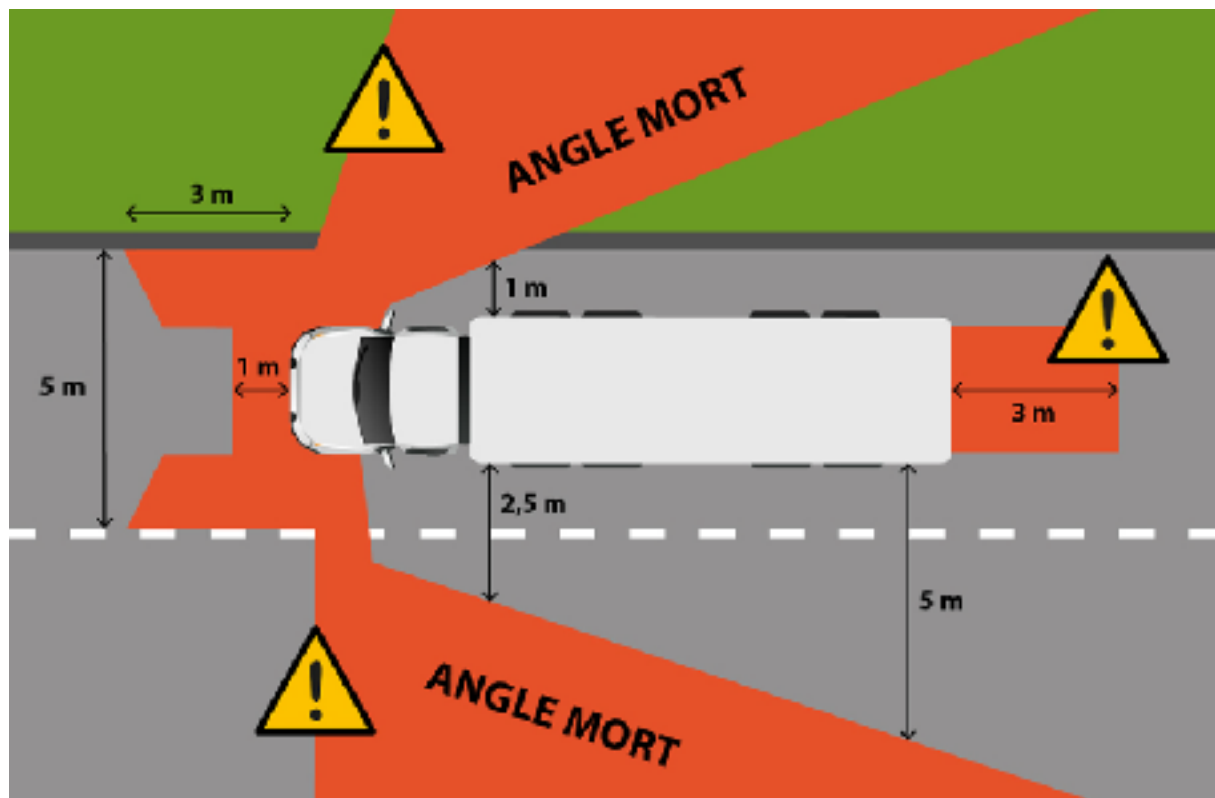
Piétons, vélos, trottinettes, scooters, motos, bien plus petits que les voitures donc moins visibles, se retrouvent facilement hors du champ de vision d'un conducteur de camion ou de bus. En cas d'accident, ils sont aussi moins bien protégés que dans un véhicule fermé.

Un « **angle mort** » est une zone que le conducteur d'un véhicule ne peut pas voir, à travers ses vitres ou dans ses rétroviseurs. Une sorte de « trou noir », inaccessible à son champ de vision.

Lorsque vous vous situez dans l'angle mort d'un véhicule, vous devenez l'espace d'un instant totalement invisible, et donc en danger. Le risque que vous soyez percuté est alors considérablement augmenté, et l'accident peut être très grave.

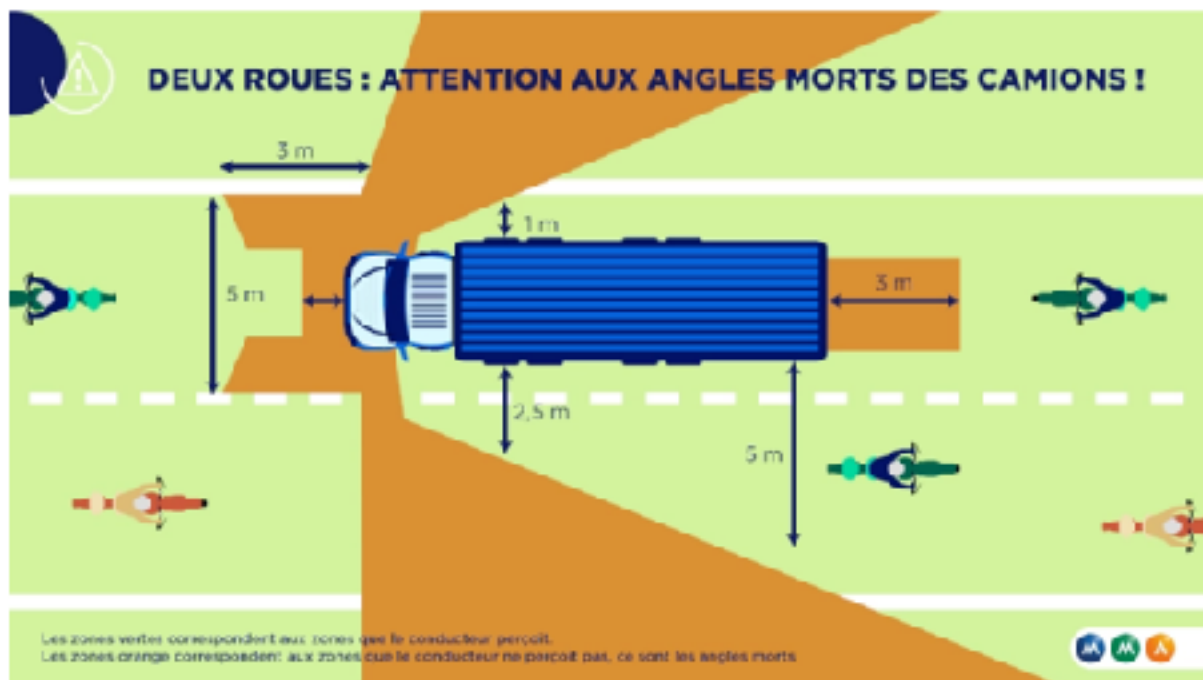
Les angles morts sont proportionnels à la taille du véhicule : plus le véhicule est long et haut, et plus ces zones sont grandes.

Les angles morts des poids lourds (camions, bus etc.) des camionnettes, des fourgons, sont beaucoup plus importants que ceux des voitures. Ils constituent un risque permanent pour les plus petits véhicules et principalement les deux roues mais également pour les piétons.



Ils se situent :

- **Sur les côtés du poids lourd.**
Les angles morts latéraux d'un camion sont très larges. Méfiez-vous notamment de la zone à proximité de la cabine, du côté opposé au conducteur, c'est la plus dangereuse.
- **À l'avant, en dessous du pare-brise.**
Et plus le capot est long, plus la surface de l'angle mort est grande.
- **À l'arrière**
Du fait de la hauteur du véhicule et de l'absence de pare-brise arrière sur les camions. Soyez particulièrement vigilant quand il recule.



Une règle importante : Si vous ne pouvez pas voir les yeux du conducteur, dans ses rétroviseurs ou par ses vitres, c'est que lui-même ne vous voit pas. Donc prudence !

Depuis le 1^{er} janvier 2021, **tout véhicule de plus de 3,5 tonnes** doit obligatoirement mettre en place sur les côtés et sur l'arrière du véhicule **un dispositif de signalisation matérialisant la position de ses angles morts.**



Le but est de permettre aux autres usagers de savoir s'ils sont dans une zone critique et de les encourager à se replacer dans le champ de vision du conducteur

Les manœuvres à risque d'un poids lourd

Vous risquez notamment de vous faire percuter lorsque :

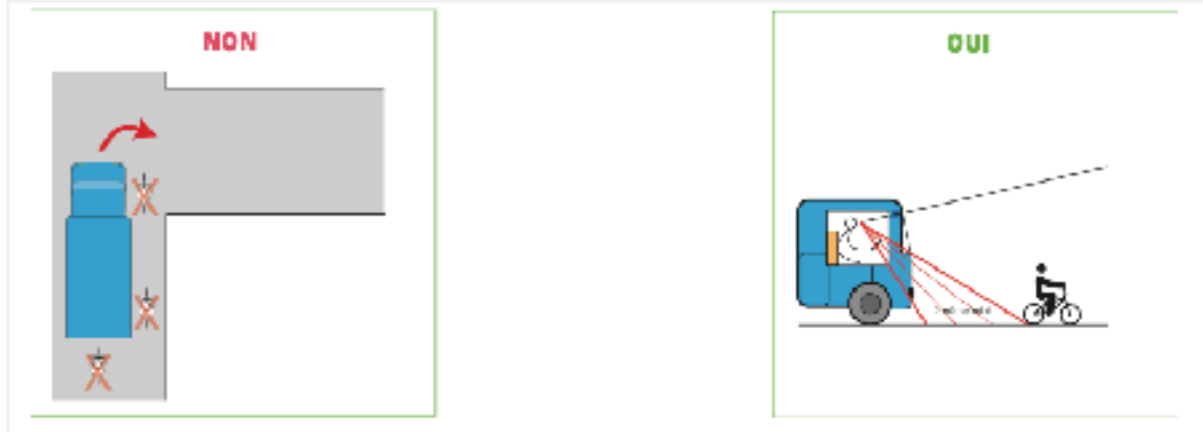
• Le poids lourd quitte son stationnement ;

- Il change de file ;
- Il change de direction, et notamment lorsqu'il tourne à droite ;
- Il s'insère sur une route ;
- En sortie de rond-point ;
- Il vient à reculer brusquement lorsque vous êtes à proximité de l'arrière du véhicule
- Et gare aussi aux ouvertures de portière !

Quelques règles à respecter

- Ne jamais dépasser un poids lourd par la droite ;
- Lors des ralentissements : évitez de slalomer entre les véhicules ;
- Quand vous êtes dans un SAS à vélo, retournez-vous pour être sûr d'avoir été vu, et avancez-vous si besoin. Trop de livreurs consultent leurs bons de livraisons ou leur téléphone à l'arrêt au feu...
- Toujours chercher le contact visuel avec le chauffeur ;

Faites-vous voir !



Et enfin, nos angles morts : Les deux-roues ont également leurs propres angles morts. Lorsque vous circulez à vélo, pensez à regarder régulièrement autour de vous pour anticiper les dépassements des autres usagers de la route. Et notre champ de vision diminue à mesure que notre vitesse augmente. Un cycliste devient invisible pour un autre cycliste s'il est placé juste derrière lui !

Vidéos que je trouve intéressantes parmi beaucoup d'autres :

Mairie de Paris - Méfiez-vous des angles morts, ils portent très bien leur nom

<https://www.youtube.com/watch?v=X9ua3a9vBy0>

Camion béton : sensibilisation aux angles morts

https://www.youtube.com/watch?v=iLgrJ-Z_Y9k&feature=emb_logo

et aussi : courte mais sympa celle de « C'est pas sorcier »

<https://www.dailymotion.com/video/x2nfn3s>